

# L'ÉCHO

DE LA MAYRE  
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE JACOU

## Pratiques sportives adaptées pour nos jeunes de l'IME

P. 16



**DOSSIERS**

Budget  
2021

P. 4-5

Résidences d'artistes  
à La Passerelle

P. 14-15




**PEUGEOT**  
MOTION & EMOTION

**GARAGE MALDES**  
Agent peugeot depuis 1983

**04 67 59 48 20**




[www.garage-peugeot-maldes.fr](http://www.garage-peugeot-maldes.fr)

**GARAGE AUTOMOBILE - CARROSSERIE - TOUTES ASSURANCES**  
**VENTE DE VÉHICULE NEUFS ET D'OCCASION**

**4, RUE LOUIS BRÉGUET - ZA PARC CLÉMENT ADER - 34830 JACOU**

**CHOISIR LIBREMENT VOTRE CARROSSIER C'EST VOTRE DROIT.**  
**EN AUCUN CAS VOTRE ASSUREUR**  
**NE PEUT VOUS IMPOSER UN CARROSSIER RÉPARATEUR**





**Menuiseries aluminium**

**Volets roulants - battants - coulissants**

**Pergolas**

**Portails**

**Stores - moustiquaires**

2 chemin des Tamaris  
34830 JACOU






04 99 62 01 25  
contact@alutech34.fr  
[www.alutech34.fr](http://www.alutech34.fr)

*"Implantée sur Jacou depuis 9 ans votre agence locale Immovance se tient à votre disposition pour tous vos projets dans l'immobilier."*



*vos projets à nos côtés*

**TRANSACTION - LOCATION - PROGRAMMES NEUFS - GESTION - SYNDIC**

IMMOVANCE JACOU, 7 avenue de vendargues, 34830 JACOU  
Tél. : 04.67.567.314 Mail : [agencejacou@immovance.fr](mailto:agencejacou@immovance.fr)



Chères Jacoumardes, chers Jacoumards,

Voilà plus d'un an que nous traversons une situation inédite, qui demande aujourd'hui encore la mobilisation du plus grand nombre. En effet, en raison de l'épidémie de la Covid-19, le Président de la République a annoncé de nouvelles dispositions applicables dans toute la France durant le mois d'avril et nous savons d'expérience que d'autres mesures peuvent encore s'appliquer dans les mois à venir. N'hésitez pas à consulter notre site web ou notre page Facebook pour être informés en temps réel de l'évolution de la situation.

À Jacou, je sais combien votre mobilisation est forte, constante et toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier. Merci pour votre patience, pour le soutien inconditionnel que vous apportez à nos commerces locaux.

Ce premier numéro de l'année 2021 vous permet de voir que malgré la crise, l'actualité jacoumarde ne manque pas : actions solidaires, sportives, éducatives... Il permet également de vous présenter le budget prévisionnel que nous avons étudié puis adopté lors d'un Conseil municipal. Ce budget a été pensé afin de répondre aux besoins de toutes et tous. Une nouvelle fois et grâce à une gestion budgétaire maîtrisée, nous poursuivons notre programme d'investissement tout en maintenant les taux d'impositions pratiqués à Jacou depuis 16 ans maintenant.

Comme vous le savez, parmi de nombreux projets, 2021 est une année qui sera surtout marquée par différentes phases de chantier permettant de réaménager notre cœur de ville commerçant que nous inaugurerons en 2022. C'est notamment avec son espace partagé, sa nouvelle place piétonne ou encore l'implantation d'une végétation adaptée que nous pourrions enfin donner naissance au cœur de ville dont nous rêvons tant depuis de nombreuses années.

En attendant de vous retrouver, je l'espère, le plus rapidement possible et en toute sérénité, je vous souhaite une bonne lecture !



**Renaud Calvat**  
Maire de Jacou



## SOMMAIRE

<b>P. 4-5</b> .....	Budget 2021	<b>P. 16</b> .....	Vie sportive
<b>P. 6-7</b> .....	Aménagements	<b>P. 17</b> .....	Infos pratiques
<b>P. 8-10</b> .....	Bien grandir	<b>P. 18</b> .....	Expression libre des élus n'appartenant pas à la majorité
<b>P. 11</b> .....	Bien vieillir	<b>P. 19</b> .....	État civil
<b>P. 13</b> .....	Solidarité		
<b>P. 14-15</b> .....	Vie culturelle		

### L'ECHO de la Mayre

**Directeur de la publication :** Renaud Calvat - **Directeur de rédaction :** Christine Baudouin - **Rédacteur en chef :** Adrien Deloye - **Photos :** Mairie de Jacou, Éric Monin, IME La Pinède et associations. **Conception graphique, maquette et impression :** LPJ Hippocampe - RCS 414 107 821 - Tél. 04 67 42 78 09.

Magazine imprimé sur papier recyclé

## DOSSIER SPÉCIAL

# Contexte budgétaire

Comme chaque année, le Conseil municipal engage un débat sur l'évolution de la situation financière de la ville et discute des orientations budgétaires à venir.

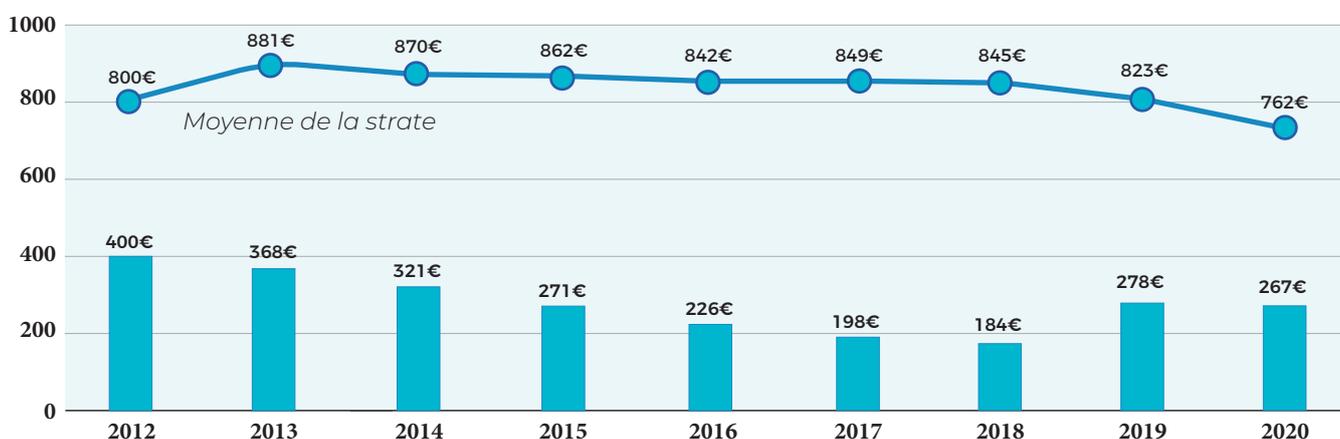
Sur le plan financier, l'année 2020, très marquée par la crise sanitaire, a généré un excédent total de fonctionnement de 1 110 587€. Cela permettra à la commune de poursuivre son programme d'investissement, comme cela a été le cas ces dernières années.

L'an passé, la commune a réalisé ou engagé des investissements à hauteur de 3 299 960€ : poursuite des travaux autour du domaine de Bocaud, protection des espaces naturels et plantations diverses (notamment aux abords du sentier pédagogique), 3<sup>e</sup> phase de réaménagement du nouveau cœur de ville, poses de brasseurs d'air à l'école maternelle et de stores bannes à l'école élémentaire, soutien renforcé à l'épicerie solidaire, poursuite du déploiement du parc des caméras de vidéo-protection...

Jacou est une ville en constante évolution car tout est mis en œuvre par l'équipe municipale pour améliorer la qualité de vie jacoumarde. Cela est rendu possible par **une gestion saine des finances et un soutien constant des partenaires institutionnels de la commune\***. En 2020, le programme d'investissement a été finalisé avec recours à l'emprunt et diverses subventions afin d'achever la rénovation du domaine de Bocaud et les différents aménagements du cœur de ville. La commune conserve **une dette moyenne par habitant très en-deçà de la moyenne, avec 267€ contre 762€ pour les villes de même taille.**

Conformément aux engagements, la municipalité continuera à mener une politique d'investissement ambitieuse sans augmenter les taux d'imposition.

### ► Dette en € / habitant à Jacou



### \*Subventions et dotations de l'État / CAF

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ÉTAT / CAF	1 772 657€	1 847 508€	1 743 275€	1 467 028€	2 310 807€	1 908 321€	1 539 263€

**+ D'INFOS**

[www.ville-jacou.fr](http://www.ville-jacou.fr)



## LE BUDGET EN CHIFFRES, VOTÉ LE 12/04

**7,94 M€**  
Fonctionnement

**2,58 M€**  
Investissement



→ **0%**

**D'AUGMENTATION  
DES TAUX D'IMPOSITION  
DEPUIS 16 ANS**

**24,84%**  
Foncier  
Bâti

**97,19%**  
Foncier  
Non Bâti

## FOCUS : QUELQUES-UNS DES PROJETS ATTENDUS EN 2021



### AMÉNAGEMENTS

- **Lancement du réaménagement du cœur de ville commerçant :**  
*création d'un espace partagé, d'une grande place de village, restructuration du secteur...*
- **Poursuite de travaux autour du domaine de Bocaud :**  
*réfection des clôtures du parc, installation d'une signalétique adaptée...*
- **Protection des espaces naturels :**  
*plantations diverses sur l'ensemble du territoire...*



### SERVICES À LA POPULATION

- **Aménagement de l'ancien hôtel de ville pour une utilisation optimale :**  
*fin de la réorganisation spatiale des services publics (locaux CCAS, Police municipale).*
- **Renforcement de la signalétique déployée au cœur de ville :**  
*amélioration de l'accès aux services municipaux...*



### BIEN GRANDIR ET VIEILLIR

- **Lancement des études pour la construction d'un nouveau groupe scolaire :**  
*un projet pour répondre aux effectifs attendus dans les prochaines années.*
- **Lutte contre l'isolement des aînés avec renfort des actions intergénérationnelles :**  
*de nouvelles activités mensuelles seront proposées ainsi que des temps forts avec les jeunes.*



### ACTIONS SOLIDAIRES

- **Soutien renforcé à l'épicerie solidaire ouverte en 2019 :**  
*mise en place de nouveaux ateliers envers les bénéficiaires.*



### SÉCURITÉ

- **Poursuite du déploiement du parc des caméras de vidéo-protection :**  
*4<sup>e</sup> phase avec installation de nouvelles caméras.*
- **Renfort des effectifs du service de la Police municipale :**  
*plus grande proximité et présence renforcée sur le terrain.*

## CHANTIER EN COURS

# Poursuite de l'aménagement du cœur de ville commerçant

Comme évoqué dans un document dédié et distribué dans toutes les boîtes aux lettres jacoumardes en début d'année, la municipalité poursuit son travail de restructuration du cœur de ville. Après avoir procédé à la réhabilitation du domaine de Bocaud, l'équipe lance la phase ultime de ce grand projet : le réaménagement du secteur commerçant situé sur l'avenue de Vendargues.



Jacoumardes et Jacoumards étaient conviés le samedi 6 et dimanche 7 mars à participer à des permanences avec Renaud Calvat, Maire de Jacou et Nicolas Jourdan, Conseiller municipal délégué à la voirie. La municipalité a tenu à accueillir les habitants - sur inscription, afin de respecter les règles sanitaires actuellement en vigueur - afin de répondre à toutes leurs questions et prendre en considération leurs différentes remarques.

### Pour rappel, le projet inclut :

- 1 la création d'un espace partagé pour une circulation douce entre piétons / cyclistes / automobilistes,
- 2 le déplacement du rond-point afin de réaliser une place piétonne de 550 m<sup>2</sup>,
- 3 le réaménagement de zones de stationnement pour faciliter l'accès des voitures / vélos,
- 4 le prolongement du réseau de pistes cyclables qui quadrille la commune,
- 5 l'implantation d'une végétation adaptée pour des espaces naturellement ombragés.



La première phase de travaux, qui a démarré dans la foulée au cours du mois de mars et qui prendra fin courant juin, permet de procéder au renouvellement des réseaux d'eaux usées sur les avenues de Vendargues et Maingain-Tous.

Durant toute la durée du chantier, l'accès au secteur sera maintenu grâce à la mise en place de circulation alternée à l'aide de feux tricolores et/ou de déviations autour des avenues.



Ce projet, réalisé en partenariat avec **Montpellier Méditerranée Métropole**, permettra de renforcer l'attractivité du centre-ville et de mettre en lumière les nombreux commerces et services accessibles à Jacou.

## CHANTIER TERMINÉ

# Aménagements divers sur l'avenue Charles Cros



Entre le 15 février et le 5 mars, les agents de Montpellier Méditerranée Métropole ont assuré une série de travaux afin de sécuriser et faciliter les déplacements des piétons et automobilistes sur l'avenue Charles Cros, située derrière le Parc d'Activités Clément Ader.

### Les aménagements suivants ont été réalisés :

- la pose de bordures afin de délimiter et sécuriser les cheminements piétons,
- l'installation de chicanes afin de veiller au bon respect des limitations de vitesse sur cette zone,
- la réorganisation des espaces de stationnement afin de renforcer la qualité de cet espace public.

Nous remercions les riverains pour leur patience !



## AMÉNAGEMENTS DIVERS

# Nouveautés à la Maison de la Petite Enfance et à l'école maternelle

Début janvier, un **nouveau module de jeux** a été installé à la Maison de la Petite Enfance Sabine Zlatin. Cette structure ludique comporte différentes zones incluant notamment un jeu de tri, un jeu d'algèbre, un jeu des paires ainsi qu'un grand toboggan qui ne manque pas de réjouir nos tout-petits jacoumards inscrits à la crèche.

Par ailleurs, des travaux ont été réalisés au même moment avec la pose de **12 îlots acoustiques** blancs dans une des salles principales l'établissement. Cela permet aux enfants comme aux agents de profiter d'une réduction de 40% de la réverbération pour un gain de confort considérable et une nette réduction du niveau sonore.

Enfin, du côté de l'école maternelle Thierry Pautès, un **bac à sable** a été installé en toute fin d'année 2020 pour les écoliers - *en raison du contexte sanitaire, le bac est momentanément couvert par sécurité.*



## FOCUS

# Les temps d'accueil périscolaires à l'école maternelle

**Cette année, l'école maternelle Thierry Poutes accueille environ 240 enfants répartis sur 9 classes. Depuis mars 2020, la crise sanitaire nécessite une réorganisation constante pour les enfants comme les adultes. La complémentarité et la solidarité entre les enseignants et les animateurs de l'établissement permettent de maintenir l'équilibre nécessaire à l'épanouissement de nos petits jacoumards. Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir l'équipe en charge des temps d'accueil périscolaires et son travail.**

Cette année, le contexte n'a pas permis d'ouvrir régulièrement les portes de l'école aux parents d'élèves et a bien souvent conduit à « masquer » les sourires. Pour autant, les animateurs ont continué à mettre tout leur savoir-faire pédagogique au service des activités de loisirs. Offrir aux élèves un accueil convivial, chaleureux, axé sur l'ouverture et le vivre-ensemble est l'un des piliers de l'équipe qui gère les temps d'accueil périscolaire à l'école. Dirigée par deux directeurs diplômés, elle est composée de 10 animateurs, 9 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et d'une éducatrice spécialisée.

## Protocole renforcé sur les temps partagés

Depuis la mise en place d'un nouveau protocole fixé par le Gouvernement, les accueils sont assurés à différents endroits afin de limiter les brassages. À la cantine, un écart d'environ 3 mètres est respecté entre chaque groupe avant qu'un lieu de jeu ne leur soit respectivement attribué.

L'accueil de loisirs périscolaire prend en charge :

- environ 60 enfants le matin et le soir,
- une moyenne de 190 enfants sur la pause méridienne,
- près de 150 enfants lors des TAP (16h15-17h).



Tous les jours et après concertation en équipe, les animateurs des moyennes et des grandes sections proposent des jeux ou des activités d'éveil à la suite des repas, pendant que les petites sections écoutent des histoires avant de s'endormir à la sieste.

## Apporter de la diversité grâce à des modes de relation variés

Complémentaires de l'école, les temps de loisirs périscolaires aux enjeux éducatifs multiples s'inscrivent entre le temps scolaire et le temps familial. La coopération, l'acquisition de l'autonomie, l'esprit d'équipe, l'initiation et la découverte sont au cœur des méthodes de travail des animateurs jacoumards. Ainsi, de nombreux projets ont pu ou vont voir le jour durant cette année scolaire.

Par exemple, Jérémy et les enfants de grande section ont pu apprendre, répéter et valoriser devant leurs camarades deux **chorégraphies de danse urbaine**. Laura, diplômée d'un certificat de qualification professionnelle en activités gymniques, a mis en place un atelier hebdomadaire d'**initiation à la GRS** pour petite et moyenne sections. De son côté et pour tous les écoliers, Alan a introduit lors d'un accompagnement individuel les **premiers mouvements du karaté** ! Dan et Bruno ont quant à eux, après un cycle de fabrication de marionnettes et activités multisports, fait découvrir les **jeux de rôle grandeur nature**.

Et nous pouvons également mentionner l'atelier de **création d'histoires** de Virginie, la **création d'une maquette de château fort en bouchons** d'Amine, les séances d'**athlétisme** de Léo et celles de **pilates** de Sophie, les **jeux d'opposition** de Robin, les **contes** de Klervi, les **grands jeux d'hiver** de Louane et Zaïa et tout ce qu'il reste encore à concrétiser d'ici la fin de l'année scolaire !

## Des animations thématisées tout au long de l'année

Encadrer et animer le temps libre au quotidien des enfants scolarisés à l'école pousse l'équipe à faire preuve de toujours plus de créativité. Ainsi, à l'approche des périodes de vacances, les animateurs organisent des journées à thème où déguisements et décorations adaptés sont de la partie ! En décembre, l'équipe a proposé des contes théâtralisés et un spectacle de chant et danse autour des fêtes de fin d'année, tandis qu'au mois de février, le thème du ski s'est invité lors de jeux tels que « descente de luge sur piste bleue », « tempête de neige au sommet » ou la « quête de la raclette ». Les enfants en redemandent !

**Nous tenons à saluer l'engagement et les actions organisées par les animateurs de l'école Thierry Pautès.**



## PRÉVENTION

### Ateliers de sensibilisation thématisés à l'école élémentaire

**L'éducation routière.** À tout âge, nous avons des responsabilités face aux dangers de la circulation, la rue étant tout sauf un terrain de jeu. C'est pour cela que durant plusieurs semaines et pour la première fois, la totalité des élèves de l'école du CP au CM2 ont été sensibilisés aux bons comportements en tant qu'usagers des trottoirs. Guidés par leurs professeurs et les agents de la police municipale, les élèves ont reçu de précieux conseils pour assurer leur sécurité. Les élèves de CE2 ont, de leur côté, passé un **permis piéton** pour consolider leurs connaissances.

**Le permis internet.** Les élèves de CM2 ont, en parallèle, suivi un programme de prévention pour un bon usage d'internet, à l'école comme à la maison. Gérer des rencontres virtuelles ou le cyber-harcèlement, comment et quoi télécharger, réaliser des achats en ligne, définir le respect de la vie privée... Le Permis Internet accompagne tous les enfants afin qu'ils puissent accéder au meilleur d'internet en toute sécurité et apprendre les règles essentielles de prudence. Après différents quizz, tests et témoignages, les élèves ont également dû passer un examen, qu'ils ont tous réussi avec brio.



*Brigitte March, Conseillère municipale déléguée à l'école élémentaire et Brice Fabre, Conseiller municipal délégué aux déplacements doux, ont rendu visite aux élèves durant ces ateliers.*

## CRÉATION

### Un arbre à palabres célébrant le printemps !



Lors d'un atelier créatif effectué au centre de loisirs, nos jeunes jacoumards ont réalisé avec l'aide de Nicolas Gal, artiste plasticien, un arbre à palabres en papier mâché qui a été exposé sur la place de village avant d'être installé dans la médiathèque municipale au cours du mois de mars. Enfants et adultes ont été invités à y accrocher des dessins et des messages écrits afin de célébrer l'arrivée du printemps et du renouveau que cette saison représente pour les petits comme les plus grands !

Soutenu par l'Office Municipal de la Culture, le projet a rencontré un grand succès. Vous pourrez prochainement (re) découvrir cette incroyable création ainsi que tous les messages et dessins qui y sont accrochés puisqu'elle sera exposée toute l'année 2021 dans le hall de votre salle de spectacles La Passerelle !

## COVID-19

# Aide municipale au déplacement pour accéder aux centres de vaccination

Depuis le 18 janvier, les centres de vaccination ont ouvert leurs portes. Sur notre territoire, les centres les plus proches sont situés à Castelnau-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière, Montpellier ou encore Saint-Jean-de-Védas.

Pour assurer votre vaccination, la prise de rendez-vous est obligatoire et peut se faire :

- sur internet, en vous connectant sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- par téléphone, en composant le 08 09 54 19 19 accessible de 6h à 22h, 7j/7.



La Ville de Jacou propose aux personnes isolées et ne disposant pas de moyen de locomotion ou rencontrant des problèmes de mobilité une aide au déplacement afin de se rendre dans l'un des centres ouverts. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez joindre Hugo Chaise, agent municipal, en composant le 04 67 55 89 75 du lundi au vendredi de 9h à 12h.

## NUMÉRIQUE

# Des ateliers gratuits pour découvrir ou approfondir ses connaissances informatiques



En partenariat avec le **Conseil départemental de l'Hérault**, la commune de Jacou a proposé courant mars aux seniors inscrits au programme d'activités municipales de bénéficier d'un accompagnement afin d'apprendre ou parfaire l'utilisation d'outils numériques. Il faut dire que ces derniers (ordinateurs, tablettes, smartphones...) permettent par exemple de rester en contact avec ses proches durant la crise sanitaire, d'accéder à des offres numériques culturelles et de loisirs mais aussi de s'amuser en cultivant mémoire et réflexes.



L'action, conduite par l'association Culture Numérique Occitanie, est totalement gratuite pour les personnes qui ont désiré s'y inscrire. Elle permet aux seniors de bénéficier, si nécessaire, du prêt d'un équipement informatique mais aussi d'un abonnement internet durant les 3 mois d'apprentissage. C'est par le biais d'ateliers divers que les usagers découvrent les outils de visioconférence et visioconférence à distance ou renforcent la maîtrise d'outils déjà connus ou de services accessibles sur la toile.

EXPERT D'ASSURÉ  
SINISTRE - FISSURES  
DÉGAT DES EAUX



SUIVI DE CHANTIER  
CONTRÔLE AVANT ACHAT  
RÉCEPTION CCMi - VEFA

[www.hkexpertise.com](http://www.hkexpertise.com)

**EXPERTISE**

06.11.84.01.72



## SARL E.A.A.

- **Électricité** • **Alarme** • **Automatisme**
- **Vidéosurveillance** • **Domotique**

Installé pour vous à Jacou, je vous propose de diagnostiquer votre habitat, l'automatiser ou le protéger qu'il soit neuf ou ancien.

Je vous dépanne aussi dans tous ces domaines.



Je vous accueille  
au **07.83.22.47.62.**

*Patrick Marti*

10 Allée Régine Detambel  
34830 Jacou

[www.eaa-sud.com](http://www.eaa-sud.com)  
[contact@eaa-sud.com](mailto:contact@eaa-sud.com)

DON

## L'association Lions Club apporte son soutien à l'épicerie solidaire

Située en plein cœur de la commune, l'épicerie solidaire est un lieu d'accueil convivial qui permet aux bénéficiaires en situation de fragilité économique d'acheter des produits alimentaires et d'hygiène à des prix très contenus. Alimentée par différents biais (achats réalisés par le CCAS, collectes alimentaires, dons de grandes surfaces...), l'épicerie reçoit également l'aide du milieu associatif héraultais.

Aider les aidants est le credo de tous les membres de l'association Lions Club Lattes Pays D'oc qui s'est rendue au début du mois de mars à l'épicerie solidaire afin de remettre un don de 1 500€ au CCAS de Jacou.

Viviane Guyot, Présidente, Annie Valenza, Vice-présidente et Florence Pourias, Secrétaire, étaient toutes les 3 réunies pour représenter l'association lors de leur rencontre avec Renaud Calvat, Maire de Jacou et Christine Marti, Conseillère municipale déléguée à l'épicerie solidaire.



Ce don a permis au CCAS d'acheter des produits d'hygiène et de santé pour femmes et enfants bénéficiaires de l'épicerie (protections périodiques, couches, gel douche, shampoing...). Le Maire espère réunir les membres de l'association et les bénévoles de l'épicerie solidaire une fois la crise sanitaire passée afin de saluer cet engagement commun au service des autres. L'ensemble des bénévoles a été particulièrement touché par le don réalisé par l'association.

### VOUS AUSSI, DEVEZ BÉNÉVOLES !

Cette action vient parallèlement soutenir le travail d'accompagnement réalisé toute l'année par les agents et bénévoles du CCAS. Les bénévoles jacoumards assurent trois missions principales : la logistique et la manutention (réception, mise en rayon et gestion du stock), la collecte des denrées (lors de collectes ponctuelles) et l'accueil des bénéficiaires (suivi et orientation). Si vous avez envie de vous engager à leurs côtés et d'apporter votre aide, contactez le CCAS pour devenir bénévoles de l'épicerie solidaire de Jacou !

### + D'INFOS

CCAS de Jacou  
04 67 55 88 70

## FOCUS

# Les résidences d'artistes à la Passerelle

Connue comme un lieu de diffusion de spectacles, la Passerelle est également un espace privilégié pour des artistes en phase de création. Chaque année, ce sont en moyenne 5 compagnies qui sont reçues et accompagnées durant plusieurs jours de travail. Depuis le début de la crise sanitaire, la salle est restée ouverte afin d'accueillir deux fois par mois des compagnies artistiques.

## Un accompagnement technique et humain

Ouvrir un théâtre équipé, c'est d'abord mettre à disposition des artistes un vrai lieu de travail dont ils vont pouvoir investir chaque espace : des loges aux gradins, en passant par les coulisses, la scène ou encore la régie.

En amont, le régisseur de la salle, Oscar, détermine avec la compagnie ce qui doit être créé ou approfondi. À chaque demande correspondent des actions techniques précises. Par exemple, côté lumière, il faut donner une texture à l'aide de filtres et régler chaque projecteur fixé en hauteur, l'ensemble étant relié à des commandes permettant de gérer, doser et colorer tout l'éclairage du plateau. Côté son, il faut régler les micros, reprendre le son d'un ordinateur ou d'instruments de musique et combiner l'ensemble pour obtenir la meilleure harmonie sonore. Toutes ces données sont répertoriées sous la forme d'une « fiche technique ».

« La Passerelle à Jacou, [...] c'est un peu comme travailler à la maison tout en étant confort et avec des moyens pour chercher, creuser, explorer, sans pression. » nous explique Anne Lopez. Un lieu qui fonctionne grâce à celles et ceux qui y travaillent tous les jours et l'entretiennent. Être en résidence, c'est donc aussi une histoire de rencontre entre l'équipe de la salle et l'équipe artistique. Car, outre la mise à disposition de moyens techniques et logistiques, l'accueil consiste aussi à aider, soutenir le projet artistique par différents savoirs et une approche coopérative. « L'accueil de toute l'équipe y est pour beaucoup dans le plaisir de création » raconte François Lopez. De son côté, Christel Claude confie que « si nous aimons cette salle, c'est parce qu'elle abrite une équipe chaleureuse (...) qui nous suit et nous conseille ».



## La création d'un spectacle en plusieurs étapes

Pour certains, la résidence est un temps de recherche. Il y a un projet de spectacle, ou tout au moins des idées à concrétiser. Un séjour à la Passerelle va permettre d'avancer dans l'imaginaire et dans sa matérialisation. En soi, les artistes ont une démarche proche des chercheurs.

« Être en résidence, c'est [...] faire et défaire, essayer, ne pas trouver immédiatement » déclare Anne Lopez. « J'apprécie de pouvoir chercher dans ces conditions « en live », [...] de faire « sonner » mes nouvelles compositions, tout en essayant de nouvelles pistes. » précise de son côté François Lopez. Tous les deux, membres de la Compagnie Les gens du quai, étaient en résidence en décembre 2020.

Le temps de résidence peut également être consacré à imaginer et construire le décor, l'ambiance lumineuse ou sonore. « *La création d'un spectacle, c'est un peu comme chercher des solutions à des problèmes que vous vous êtes vous-mêmes créés ! [...]* Et comme dans notre compagnie, nous aimons créer des problèmes disons... conséquents... Eh bien, nous avons besoin d'un plateau suffisamment grand et équipé » raconte Christel Claude, auteure et metteuse en scène pour la Compagnie Noir Titane reçue en résidence en février 2021.



## Favoriser la rencontre entre les artistes et les habitants de Jacou

En parallèle, les artistes et l'équipe de la salle de spectacles jacoumarde imaginent des actions culturelles qui permettent la rencontre entre les publics et les artistes et la sensibilisation à l'acte artistique.

- Dans le cas d'Anna Andreotti, chanteuse et comédienne, en résidence pour sa propre Compagnie Maggese en décembre 2020 et avec la Compagnie Nageurs de nuit en janvier 2021, le rapport est d'autant plus évident qu'elle réside à Jacou : « *Avec mon métier, je me promène un peu partout en France, en Europe et pouvoir travailler là où j'habite a été une expérience très forte ! [...]* Avoir participé en parallèle à un autre projet n'a fait que confirmer cette sensation très agréable que depuis 11 ans je n'éprouvais plus : être moi aussi au cœur d'une collectivité ».

Et effectivement, l'accueil en résidence de la Compagnie Nageurs de nuit était accompagné de différentes actions de médiation : des café-philos en direction du public adulte à la médiathèque, des ateliers de réflexion et de création avec le CEJ à la MJC. Anna Andreotti raconte : « *J'ai eu la chance d'animer deux rencontres de transmission de chants, adaptés de textes écrits par des enfants du CEJ. Leur fraîcheur, leur intelligence et leur disponibilité ont été très touchants, tout comme leur engagement dans la vie de leur ville* ».

- Concernant Yann Lheureux, il a animé un atelier pour les seniors, dans le cadre de son solo chorégraphique abordant les thèmes de la mémoire et de l'oubli. Et la dernière répétition en fin de résidence était ouverte au public en entrée libre. Ce qu'on appelle une « **sortie de chantier** », qui permet de présenter et tester devant les habitants une première version, est aussi une forme de rencontre avec les Jacoumards. « *Le fait de pouvoir travailler à Jacou permet d'organiser des temps de médiation. Cette logique de fidélité aux artistes facilite la relation avec les spectateurs qui, d'une pièce à l'autre, peuvent découvrir un spectacle, mais avoir également accès à une démarche au fil des pièces présentées* ».

Les résidences permettent donc pour les compagnies professionnelles de créer, en plusieurs phases, un nouveau spectacle et pour la commune de Jacou d'élargir son offre culturelle en favorisant la rencontre avec ses habitants de tout âge.

**+ D'INFOS**

culture@ville-jacou.fr  
04 67 55 89 70

## RÉCOMPENSE

# Un « label jeune excellence » pour le JCFA

Le samedi 20 mars, la Maison des Sports départementale de Montpellier a ouvert ses portes pour assurer la remise de label fédéral à cinq écoles de football héraultaises, en compagnie du District de l'Hérault - une mise à l'honneur qui récompense la structuration de clubs.

Le **Jacou Clapiers Football Association (JCFA)**, notamment représenté par son Président Jean-Claude Jumas et soutenu par Michel Combettes, Adjoint au Maire délégué au Sport, a **reçu le label jeune « Excellence »**, des mains de Marie Passieux, Présidente d'Hérault Sport et David Blattes, nouveau Président du District de l'Hérault



## PARTENARIAT

# Le CDSA34, le JCFA ET l'IME s'unissent pour un sport adapté



Le Comité Départemental Sport Adapté 34 (CDSA34) organise la pratique des activités physiques et sportives à destination des personnes en situation de handicap mental et psychique. Ces dernières semaines, en partenariat avec le JCFA, **le CDSA34 a accueilli des jeunes de l'IME La Pinède** lors de journées sportives dédiées à Jacou. Les jeunes ont pu s'essayer à divers ateliers ludiques et participer au challenge national de para football adapté, mis en place par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Réunis autour de ce projet dynamique placé sous le signe de la tolérance, les jeunes de l'IME sont repartis fiers avec des maillots offerts par le JCFA.

Le club avait déjà accueilli des événements de para football adapté en 2020. Fort de différentes expériences et du soutien constant du CDSA34,

il a décidé d'assurer le **développement d'une section Sport Adapté** et a obtenu, en janvier 2021, l'affiliation à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Les samedis 1<sup>er</sup> mai et 5 juin, le JCFA va organiser, si la situation sanitaire le permet, 2 matinées portes ouvertes destinées à des adultes en situation de handicap mental et psychique souhaitant pratiquer un football encadré par des éducateurs formés et diplômés. Cette étape ne manque pas d'intéresser l'équipe de l'IME La Pinède et les jeunes qu'elle encadre pour de futures activités.



## RAPPEL

# Pensez à tailler vos haies en bordure du domaine public

Les haies vives, les arbres ou arbustes, les lierres ou toute autre végétation plantée en bordure des voies publiques ou privées sont sources de danger. Elles peuvent masquer la visibilité des automobilistes, cacher des panneaux de signalisation routière ou gêner la libre circulation des véhicules et des piétons.

Nous vous demandons donc de veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de fils conducteurs aériens. Nous vous invitons par la suite à déposer vos végétaux dans l'une des déchèteries les plus proches de Jacou.

Le Code général des collectivités territoriales (article L. 2212-2-2) prévoit qu'à défaut d'entretien, la police municipale peut procéder à une mise en demeure, puis une verbalisation avant de mandater une entreprise qui sera chargée de cette opération à vos frais.



## COVID-19

# Une page dédiée à consulter sur le site de la ville



Depuis mars 2020, la **commune de Jacou a mis en ligne une page dédiée à l'actualité Covid-19**. Mise à jour constamment afin de faciliter votre quotidien, elle permet de suivre l'évolution de la situation au niveau national et local.

Accès aux attestations dérogatoires, communiqués du maire, ouverture/fermeture des services municipaux, des écoles, des commerces, des équipements sportifs et culturels... Nous vous invitons à la consulter régulièrement pour être informés en temps réel.

**+ D'INFOS**

[www.ville-jacou.fr](http://www.ville-jacou.fr)  
@VilleDeJacou

# VOTRE PUBLICITÉ ICI

- Réservation possible pour : 1/4, 1/2 ou pleine page.
- Tarifs dégressifs suivant le nombre de réservations choisi.



« **L'Écho de la Mayre** », c'est :

- votre magazine d'informations jacoumard (format A4),
- 3500 exemplaires distribués par numéro,
- 3 parutions annuelles (en moyenne).

Pour toute information complémentaire,  
n'hésitez pas à nous contacter par mail :  
[communication@ville-jacou.fr](mailto:communication@ville-jacou.fr)



## Expression libre des élus n'appartenant pas à la majorité

Les propos recueillis sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs selon l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Essentiel. Lors du débat d'orientations budgétaires 2021, les élus Jacou citoyenne, écologique et sociale ont rappelé les attentes de la population en ce qui concerne la solidarité, la démocratie et les services publics de proximité. La santé, l'emploi, le logement sont des questions primordiales pour les habitants de Jacou de tous âges. Les moyens pour l'accueil des petits enfants, la scolarité des élèves, les activités sportives et culturelles sont des sujets essentiels et doivent bénéficier de tous les efforts financiers nécessaires de la ville et de l'Etat pour le bien-être de tous à Jacou. L'expression de la démocratie et de la citoyenneté doit prévaloir dans les choix structurants notre commune, pour la construction d'une école comme pour tous les sujets qui touchent à la protection de l'environnement et du cadre de vie. Les décisions de l'équipe municipale doivent être engagées à l'issue de réelles concertations avec les administrés et plus que jamais à l'heure où les choix de société imposés par quelques-uns impactent la vie de chacune et de chacun. Aujourd'hui, la priorité est sociale et solidaire. Ensemble imaginons et construisons l'avenir !  
[jacoucitoyenne@orange.fr](mailto:jacoucitoyenne@orange.fr)

Patrick Brechotteau, Virginie Pascal.

## NAISSANCES

---

### Bienvenue aux nouveaux Jacoumardes et Jacoumards

- Loïs COVAIN, le 8 novembre
- Jules DIONNET, le 10 novembre
- Malo DOMERGUE, le 10 novembre
- Ouways CHEKROUN, le 15 novembre
- Louis FEHRENBACH, le 23 novembre
- Telio VALLET, le 25 novembre
- Tilio VALLET, le 25 novembre
- Mael SENE, le 26 novembre
- Léa BORDEL MICHEL, le 27 novembre
- Hector CASUBOLO, le 28 novembre
- Nina WAGNER, le 30 novembre
- Morgan VIGNE, le 3 décembre
- Lana EYRAUD, le 18 décembre
- Ilan SIRVEN, le 25 décembre
- Hanna BLACHERE, le 29 décembre
- Lexie LESTOQUOY, le 10 janvier
- Arya KNEZOVIC, le 11 janvier
- Léo ARNAUD, le 12 janvier
- Yeva GARAMBOIS, le 19 janvier
- Chloé GUIGNARD, le 22 janvier
- Nathan BAUDRY, le 29 janvier
- Victoire BERGÉ, le 30 janvier
- Myla CASTELLS, le 29 janvier
- Maé PIQUET, le 2 février
- Louison DURAND, le 3 février
- Wendy HIPPOLYTE TARDIEU, le 11 février
- Loïs RAVEL, le 17 février
- Basile ROBERT, le 25 février
- Lise BAYEN, le 5 mars
- Lyanna BRUNO, le 10 mars
- Diego HURIEZ, le 16 mars
- Elijah COUPAT, le 18 mars
- Lola DIX PECRIAUX, le 23 mars

## MARIAGES

---

### Tous nos vœux de bonheur à

- Carlo COSTANTINI et Dolisie FOUMANE ZEH, le 13 février

## DÉCÈS

---

### Sincères condoléances aux familles et amis de

- Virginie GALGANI divorcée KADDOUSSI, le 26 novembre
- Audrey DORMOY, célibataire, le 27 novembre
- Yvette BOULAROT épouse OLLIER, le 6 décembre
- Simonne CORDIER veuve PALFRAY, le 10 décembre
- Juan BECERRA époux BLANCO, le 18 décembre
- Jacqueline CHAPUIS veuve MALFONDET, le 25 décembre
- Michel ALBOUY, le 3 janvier
- Marguerite DI GIROLAMO épouse VALENTE, le 4 janvier
- Marie-Line AVVENANTE épouse LELOUP, le 10 janvier
- Alice MARTIN épouse NOUET, le 13 janvier
- Vincent DOMBRE lié à un pacs à Monique AUBRY
- Orquidea MARTIN veuve MARTIN NAVARRO, le 30 janvier
- Incarnacion ROSA veuve BECERRA, le 1<sup>er</sup> février
- Michel HERBACH époux HAAS, le 7 février
- Eveline MELIN veuve LAMARINE, le 15 février
- Françoise DAÏDONE veuve POMA, le 17 février
- Roger COTTENCEAU veuf MEVEL, le 19 février
- Philippe LE DIRAISON divorcé MOREL, le 5 mars
- Louiza GUENNOUN veuve HERDA, le 5 mars
- Eliane FARGIER veuve GUY, le 10 mars
- Fernande CHRISTMANN veuve BATIGNE, le 19 mars
- Jeannine COUSTEAU veuve MARTIN, le 20 mars
- Jean-Claude BARRAL époux GONY, le 20 mars
- Jean-François PESCATORE lié à un pacs à Gilles CATHARY, le 24 mars

*Merci Bocaud!*



**commerces**

